

# Visite guidée de la nouv



L'architecture est signée Thomas Kussmaul.

## Haut lieu de fête

Une patinoire, si elle est bien située et bien animée, n'est pas dévolue qu'au sport et à l'entraînement, c'est aussi un haut lieu de loisir et de distraction. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont amené la Ville à conserver la structure de l'ancienne patinoire et non pas à en construire une neuve ailleurs. Située à seulement 10 minutes du centre-ville, dans l'un des quartiers les plus peuplés de Niort, elle est aussi tout près du lycée de la Venise-Verte et voisine du stade René-Gaillard comme de la salle de sport. Pratique pour les jeunes comme pour les sportifs qui peuvent combiner leurs entraînements ici et là. Ce qui devrait aussi attirer dans notre ville quelques grands clubs à la recherche de résidence. Mais sachez aussi que les lieux sont ouverts à tous, sur des patins ou en simple visiteur. Que vous alliez admirer un spectacle ou siroter un thé, la patinoire devient une destination prisée... ■

*La patinoire municipale vient de rouvrir ses portes après un an de travaux. Découverte en présence de Brian Joubert le 22 septembre, elle joue désormais dans la cour des grandes. Le royaume de la glisse sur glace a été totalement transfiguré : agrandie d'un tiers, remise aux normes pour accueillir des compétitions nationales, reconfigurée pour répondre aux besoins des clubs, du public et des organisateurs de spectacles, elle a aussi été entièrement repensée selon des critères d'économie d'énergie.*

Véronique Bonnet-Leclerc

## Poussez la porte...

Première question : saviez-vous que notre pays ne compte qu'une centaine de patinoires au total ? Et que Niort est depuis bien longtemps l'une des rares villes de la région dotée d'un tel équipement ? Construite en 1972, c'est-à-dire dans les toutes premières de sa génération, elle n'était plus adaptée, que ce soit pour le sport et la compétition ou en termes de fonctionnement. Poussez donc la porte de la nouvelle patinoire : la vaste entrée aux tons chauds et toute informatisée nous fait tout oublier de l'ancienne. Un passage a été aménagé pour les personnes à mobilité réduite, invitées à venir soit pratiquer soit dans le public. Pas de guichets vitrés mais un vaste comptoir qui donne, à gauche, sur le grand vestiaire et à droite sur – c'est une des grandes nouveautés – la cafétéria. ■



La capacité d'accueil de notre patinoire est désormais de plus de 1 200 personnes.

## Piste de niveau national

C'était la principale raison des travaux : la piste de notre patinoire a gagné 20 mètres en longueur et est passée de 36 m x 26 m à 56 m x 26 m. Avec une rembarde réhaussée et des vitres "securit" pour répondre aux normes de sécurité. Homologuée par la fédération, elle peut désormais accueillir des compétitions de hockey comme de patinage artistique ou du "short track", ce patinage de vitesse dont nous avons eu la démonstration lors de l'inauguration. Les 450 licenciés des 3 clubs niortais, qui piaffaient d'impatience, en ont eu la primeur dès le début septembre. Et les enfants des écoles sont de nouveau invités par la Ville à découvrir les joies de la glisse. L'espoir de la municipalité est aussi de voir se développer de nouvelles disciplines dans notre ville comme la danse synchronisée sur glace. Et d'accueillir de grands spectacles comme celui des Etoiles de Moscou, qui ont prévu deux représentations le 27 novembre<sup>(1)</sup>. ■

(1) Le 27 novembre, à 18h et à 20h30, location à l'Espace culturel Leclerc.

# elle patinoire

## Gestion de l'énergie et économies

Comme dans tous les chantiers désormais, la protection de l'environnement et le développement durable ont été aussi une préoccupation pour les concepteurs de la patinoire. Qu'il s'agisse d'isolation – bien que dans l'immédiat, l'établissement reste fermé à la saison chaude pour des questions d'économie d'énergie – ou de gestion de l'énergie. Ainsi la chaleur produite par les groupes froids, chargés de faire la glace, est-elle récupérée pour chauffer les vestiaires. Et la nouvelle surfaceuse, la machine chargée de lisser la glace, permet aussi la récupération : la glace râclée est fondue pour être réinjectée dans le circuit d'eau. Enfin, pas d'inquiétude, tout ce qui pouvait être réutilisé de l'ancienne patinoire l'a été : les bancs des anciens gradins ici, des vitres de protection là ou encore les 300 patins les plus récents. ■



Bruno Dierbord

## Boire un chocolat à la cafétéria

Entre les animations que l'équipe dirigée par Béatrice Deloffre va relancer, les soirées et les spectacles, vous pouvez aussi vous rendre à la patinoire boire un chocolat avec votre copine ou déjeuner avec vos collègues. Désormais installée en rez-de-chaussée et dotée d'une double entrée, la grande salle de 100 m<sup>2</sup> affiche elle aussi les couleurs chaudes du sud : terre de sienne et jaune paille s'allient au bois et au métal du mobilier design. Une convention a été signée par la Ville avec une gérante professionnelle qui a bien l'intention de faire vivre au mieux ces lieux, accessibles avec ou sans patins. Oubliée l'ancienne cafet' du premier étage désormais transformée en salle de réunion ou d'échauffement pour les artistes... ■



Bruno Dierbord



Bruno Dierbord

7 jours sur 7, de 7h à minuit...

## Quel jour et à quelle heure ?

La patinoire est ouverte 7 jours sur 7 mais certains créneaux sont réservés aux clubs ou aux scolaires.

La cafétéria elle, est ouverte en plus, tous les jours de 12h à 14h.

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC EN PÉRIODE SCOLAIRE

MERCREDI : . . . . de 12h à 18h  
JEUDI : . . . . . de 21h à 23h30  
VENDREDI : . . de 21h à 23h30  
SAMEDI : . . de 12h30 à 17h00  
de 21h à 23h30  
DIMANCHE : . . . de 10h à 12h  
de 15h à 18h30

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

LUNDI : . . . . . de 10h à 12h  
de 14h à 17h30  
MARDI : . . . . . de 10h à 12h  
de 14h à 17h30  
MERCREDI : . . de 10h à 11h30  
de 12h à 17h30  
de 21h à 23h30  
JEUDI : . . . . . de 10h à 12h,  
de 14h à 17h30  
de 21h à 23h30  
VENDREDI : . . . . de 10h à 12h  
de 14h à 17h30  
de 21h à 23h30  
SAMEDI : . . . de 12h30 à 17h  
de 21h à 23h30  
DIMANCHE : . . . de 10h à 12h  
de 15h à 18h30

## Quelques chiffres

- 1 400 m<sup>2</sup> de glace
- Capacité d'accueil de 1 217 personnes en configuration ludique (piste et gradins) et de 1 257 personnes en configuration sportive
- 15 km de tuyaux sous la piste pour la glace
- 12 mois de travaux

## Racks à patins chauffants

Exit aussi les vestiaires exigus et les étagères où étaient rangés tant bien que mal les patins. Désormais, tout le monde a sa place et son vestiaire attitré. Dès l'entrée, à l'arrière de l'accueil, se trouve le grand vestiaire public où trônent les patins tout neufs (900 paires neuves et 300 paires récentes récupérées de l'ancienne patinoire). Grande nouveauté également : les racks chauffants, qui, à l'instar de ce que l'on voit dans les stations de ski, sèchent les patins entre deux utilisateurs. Un peu plus loin, logés sous les gradins, 5 vestiaires en enfilade, dotés de douches et de rangements : pour les filles, pour les garçons, pour le patinage artistique comme pour le hockey mais aussi pour les entraîneurs et pour les arbitres. A l'étage, 2 anciens vestiaires ont été rénovés en complément. Là encore, tout a été prévu, à la fois pour les clubs niortais comme pour les professionnels du sport ou du spectacle. ■

SAINTE-PEZENNE

# Une nouvelle aire de jeu

Dans le quartier de Sainte-Pezenne, entre la rue de Telouze et la rue du Grand Feu, des familles ont emménagé dans de nouveaux lotissements depuis peu, rajeunissant la moyenne d'âge. Désormais, les rues retentissent des cris de petits Indiens qui peuvent aujourd'hui occuper un nouveau territoire : l'aire de jeu du Grand Feu. Entièrement repensée et refaite par les services municipaux, avec l'aide du Conseil de quartier, cet espace propose aux 2-8 ans de multiples jeux dont un "rodeoboard", qui, comme son nom l'indique, permet d'avoir les mêmes sensations que lors d'un rodéo mais sans le cheval



Les pitchounets de 2 à 8 ans ont rendez-vous rue du Grand-Feu

Bruno Berthod

sauvage ! Les travaux de l'aire de jeux s'intègrent dans un projet global d'aménagement des lieux auquel le Conseil de quartier participe. Des espaces verts et un terrain de pétanque

complètent cette première phase de travaux à laquelle devrait succéder une seconde étape, en 2008, avec le reprofilage du bassin d'orage et une passerelle d'accès. ■

SUR VOTRE AGENDA

Voici les prochaines séances des Conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public :

- Goise-Champclairot-Champommier : jeudi 11 octobre à 20h30 à la Maison de quartier de Goise.
- Quartier-Nord : mardi 2 octobre à 20h30 à la Maison de quartier de Cholette.
- Sainte-Pezenne : mercredi 10 octobre à 20h30 au Château de Chantemerle.
- Saint-Liguaire : mardi 16 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.
- Souché : lundi 15 octobre à 20h30 à la Maison de quartier de Souché.
- Tour-Chabot-Gavacherie : jeudi 18 octobre à 20h30 à la Maison de quartier.

Jean-François Milou, l'architecte chef du projet de la Brèche.



Bruno Berthod

BRÈCHE

## Rencontrez l'architecte

Plusieurs opportunités nous sont données de rencontrer l'architecte chargé de l'aménagement de la place de la Brèche ce mois-ci et en novembre. Les mardis 9 et 23 octobre, ainsi que les 6 et 20 novembre, Jean-François Milou se tiendra à notre disposition pour nous présenter l'état d'avancement du projet et répondre à nos questions. Une occasion précieuse de comprendre le sens du projet, qu'il s'agisse de ses différentes composantes, des impératifs techniques ou du postulat artistique de l'architecte. Et c'est dans le kiosque situé tout en haut de la place sur le côté droit (près de l'église Saint-Hilaire) que l'architecte tiendra ses permanences. Le lieu a été aménagé tout spécialement pour avoir en toute sécurité une vue sur le haut du chantier et les aménagements en cours. Mais aussi pour présenter les différents matériaux utilisés sur notre future place. "Une grande partie des constructions du haut de la place sont en béton calcaire, de la couleur de la pierre de la région, explique l'architecte. Mais vous pouvez aussi voir quelques marches en pierre et les structures d'acier, les parois de verre et les lames de bois avec lesquelles seront réalisées les deux grandes galeries. Grandes galeries qui abriteront, pour l'une, l'entrée du centre d'animations et d'initiatives, pour l'autre la brasserie et les anciennes statues de la place." Aussi passionné qu'accessible, Jean-François Milou (à qui l'on doit aussi l'Espace niortais) se rendra disponible pour tous les Niortais qui le souhaitent... ■

Mardi 9 oct. et 6 nov. de 14h à 16h. Mardi 23 oct. et 20 nov. de 16h30 à 18h30

# Un stade de foot et 70 camions

4 000 mètres carrés recouverts de tags chaque année et 250 tonnes de déjections canines... Le combat pour la propreté de notre ville est incessant, à Niort comme ailleurs. Depuis cet été, la municipalité a engagé une opération d'envergure pour parvenir à lutter contre ces fléaux.



Les particuliers n'ont plus obligation de porter plainte pour faire appel au service de nettoyage.

Les chiffres font frémir : les chiens niortais produisent environ 250 tonnes de déjections par an ! Soit une longue caravane de plus de 70 camions mis bout à bout... Certes, tous les propriétaires de chiens n'ont pas l'indélicatesse de laisser faire Médor dans la rue et l'on peut espérer qu'ils le fassent aussi s'ébattre dans leur propre jardin... Mais tout de même, force est de constater que nous devons regarder où nous mettons les pieds sous peine d'avoir une malodorante surprise. Sans parler des enfants qui sont les plus exposés au risque sanitaire que représentent ces kilos de crottes de chiens. Pourtant, la Ville s'est attaquée à ce fléau depuis bien longtemps et la quarantaine d'agents municipaux dévolus au nettoyage de nos rues ne chôment pas. Las, à peine un agent est-il passé avec son balai ou au volant de la balayeuse-aspiratrice qu'il faudrait recommencer ! C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer un nouveau plan

d'action : depuis le mois de juin, deux agents ont été spécialement affectés à une "brigade de propreté canine" en renfort de l'équipe en place. Leur rôle : nettoyer mais aussi parler avec les propriétaires de chiens.

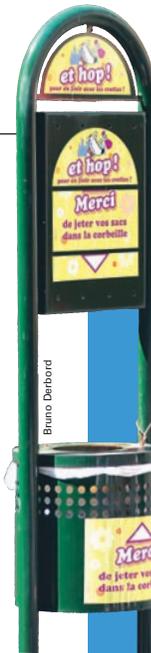
## Amende de 11 euros

Car depuis le 2 janvier 2006, une amende de 11 euros peut être donnée à tout contrevenant. Une décision qui a suscité l'approbation de la majorité des Niortais, à en juger par les témoignages reçus par le Maire et son équipe. D'autant que cet arrêté a été pris après avoir mis en place un dispositif en faveur des propriétaires de chiens : 14 canisites ont été aménagés un peu partout dans la ville et une vingtaine de distributeurs de sacs ont été installés. Le but n'étant pas de traquer nos amies les bêtes mais bel et bien d'aider leurs maîtres. Tout en sachant que ces mesures ont un coût, supporté par la collectivité.

Il en va de même dans la lutte contre les tags, dont l'effacement pèse sur notre budget municipal. Pas moins de 4 000 mètres carrés de murs niortais sont souillés chaque année, soit la surface d'un stade de foot... Qu'il s'agisse des bâtiments publics, sur lesquels la mairie intervient aussitôt ou des propriétés privées, pour lesquelles la Ville a besoin d'une autorisation des propriétaires. Autorisation qui était autrefois assortie d'un dépôt de plainte, aujourd'hui supprimé pour alléger la démarche. Car pour les tags en centre-ville, la mairie n'obtient en général l'autorisation d'intervenir que... dans la moitié des cas ! Aussi pour faciliter son intervention, la Ville a-t-elle simplifié les choses : si vous êtes victime de tags, il vous suffit dorénavant de contacter directement le service municipal des Prestations de proximité, sans être obligé de passer par le commissariat porter plainte. Même si parallèlement, le Maire a souhaité travailler étroitement avec la police et la justice dans ce domaine. Comme pour les déjections canines, la municipalité a décidé d'augmenter ses moyens d'intervention. Depuis cet été, elle fait appel à plusieurs sociétés spécialisées dans le nettoyage. Cette augmentation de moyens et de personnel s'ajoute à tout ce dont la Ville s'était déjà dotée (*lire encadré*) et aux équipes permanentes qui travaillent, hiver comme été, à la propreté de notre ville. Soit un total de près de 18 500 kilomètres nettoyés l'an passé à Niort ! C'est-à-dire la distance qui sépare Paris de Wellington, en Nouvelle-Zélande, aux antipodes... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

**Contact effacement des tags : service municipal des Prestations de proximité, tél. 05 49 04 77 01.**



Bruno Denbord

## Quizz cracra

Combien de chiens à Niort ? 8 500 environ (1 chien pour 7 habitants).

Combien de déjections canines produites par jour ? 680 kilos estimés.

Combien de balayuses-aspiratrices ? 5 + 1 laveuse.

Combien d'eau est pompée dans la piscine Pré-Leroy pour les balayuses ?

600 m<sup>3</sup> soit... 600 000 litres ! Soit 1/4 du bassin extérieur pompé à partir de la mi-septembre.

Combien de balais usés chaque année ? 1 000 (en bruyère ou en bambou).

Combien d'agents municipaux chargés du nettoyage ? 42.

Quel est le poids des "dépôts sauvages" ramassés chaque année en centre-ville ? 80 tonnes soit l'équivalent d'un troupeau de 130 vaches !

Combien de "canisites" (WC pour chiens) ? 14.

Combien de distributeurs de sacs à déjections canines ? 20.

Combien de sacs utilisés par an ? 80 000.

Combien devrez-vous payer si vous oubliez de ramasser derrière votre chien ? 11 euros.



Les balayuses-aspiratrices passent tous les jours en centre-ville.

Bruno Denbord

Musée d'Agesci  
Le coup de cœur du mois

Avec la complicité de la conservation des musées,  
Vivre à Niort vous dévoile chaque mois une œuvre significative du nouveau musée  
d'Agesci dont nous sommes loin d'avoir encore exploré tous les trésors.

Au sein de la section Auguste Tolbecque du musée d'Agesci est fièrement exposée une basse de viole de gambe datée de 1899. La logique aurait voulu que cette pièce, l'une des préférées de Tolbecque, ait été confiée aux musées niortais à la mort du maître luthier. Il n'en fut rien. Vendue en 1922, la basse de viole de gambe ne reviendra qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans notre cité, après acquisition par préemption lors d'une vente aux enchères à l'Hôtel Drouot.

Le Niortais Auguste Tolbecque avait recréé de toute pièce la basse de viole de gambe, tombée en désuétude pendant la vague romantique, à partir de reproductions du tableau Sainte-Cécile du Dominiquin, datée du XVI<sup>e</sup> siècle. Grâce à ces simples images, l'auteur de l'ouvrage L'art du luthier,



Bertrand Renaud

œuvre qui fait toujours référence, réinventait les violes dans son atelier du Fort-Foucault, en y apportant quelques modifications. Si comme au XV<sup>e</sup> siècle, les frettes faites de cordes en boyau nouées entouraient le manche, celui-ci n'était plus baroque, c'est-à-dire droit, mais s'était incliné afin de permettre une plus grande tension des cordes. De même, Auguste Tolbecque, comme en témoignent quelques photographies, en jouait en adoptant un archet et une posture réservés au violoncelle. Le tableau du Dominiquin n'offrait pas de précision à ce propos...

Le maître luthier et violoncelle, qui a aussi donné son nom au Conservatoire, demeurera épris de cet instrument jusqu'à sa mort en 1919. ■

Retenez-le



Bruno Derbord

N'oubliez pas  
de tailler  
votre haie !

Puisque l'automne est une grande saison de jardinage et que vous avez sans doute envie de planter vos bulbes de printemps, n'oubliez pas de sortir aussi votre taille-haie ! Le Conseil de quartier Nord a dû évoquer cette question... épineuse lors d'une de ses dernières séances car le problème se pose en plusieurs endroits du quartier. Or une haie qui dépasse sur la voie publique constitue un vrai danger pour les piétons, les enfants en poussette ou les personnes handicapées car elle nous contraint à marcher sur la voie publique. Sans parler du stationnement anarchique ou des poubelles non ramassées si elles sont cachées dans une haie hirsute ! Rappelons donc la législation en la matière. Le Code civil stipule qu'une haie qui mesure moins de 2 mètres de hauteur doit se situer à 50 centimètres de la limite séparative. Et qu'une haie de plus de 2 mètres de hauteur doit se situer à 2 mètres de la limite séparative. De plus, le règlement sanitaire départemental exige que les jardins – comme les habitations – doivent être bien entretenus. En matière d'élagage et de taille de haie, si le danger persiste malgré les injonctions au propriétaire, la mairie peut être amenée à faire intervenir une entreprise privée, aux frais du propriétaire. ■

NOTEZ-LE

Dépistage  
anonyme

Le centre de lutte contre les infections sexuellement transmissibles, associé au centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital, a changé ses horaires. Situés à l'hôpital, en fédération de médecine interne, ascenseur 3, niveau 4, ils vous reçoivent le lundi de 17h à 20h, le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 15h à 17h. ■

Le saviez-vous ?

Accès libre à internet

Nous pouvions déjà aller consulter librement internet depuis certaines mairies de quartier mais depuis cet été, c'est tout le réseau qui dispose désormais d'ordinateurs en libre accès. 7 mairies de quartier<sup>(1)</sup>, qui nous permettaient déjà de faire de nombreuses démarches administratives sans avoir à nous déplacer à la mairie, ont une nouvelle corde à leur arc et de nouvelles touches à leurs claviers. Le but étant de pouvoir effectuer des recherches soit d'emploi, de logement, de formation ou des formulaires en ligne à partir de ces ordinateurs mis à disposition du public. L'administration communale poursuit donc son évolution en permettant l'accès aux nouvelles technologies à ceux qui n'ont pas d'ordinateurs chez eux. ■



Bruno Derbord

Rens. Hôtel administratif communal  
au 05 49 78 79 80 ou sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

<sup>(1)</sup> Exceptée la mairie des Brizeaux, reportée pour des questions techniques.

# Je trie, tu tries, nous trions...

*Désormais sous la tutelle de la Communauté d'agglomération, le tri des déchets progresse chaque année. Et les Niortais, précurseurs en la matière, sont de bons élèves. Mais nous pouvons encore faire mieux...*

Niort a toujours été une des villes pionnières en matière de tri des déchets. Nous avons été dans les premières villes de France à mettre en place la collecte sélective en porte à porte, en 1992 : c'était le tout début des composteneurs, d'abord proposés dans les quartiers pavillonnaires puis étendus à toute la ville, sur la base du volontariat. En 1999, la poubelle jaune et la poubelle à couvercle vert étaient venues rejoindre leurs grandes sœurs. La famille des 4 poubelles niortaises est devenue complète en 2000 et depuis lors, nous avons progressivement pris l'habitude de trier : le verre ici, le papier et les emballages là, les déchets fermentescibles là-bas, et tout le reste – et le moins possible – dans la poubelle à couvercle bordeaux ou orange.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Les Niortais trient de plus en plus de choses et c'est tant mieux ! Un petit réflexe à prendre au quotidien qui se transforme

en grand geste pour la planète. Le volume des déchets "propres et secs" de notre poubelle jaune ne cesse d'augmenter : de 3 500 kilos en 2004, nous sommes passés à 3 600 kilos en 2006. Il en va de même pour notre poubelle à verre qui a collecté 1 500 kilos en 2006 contre 1 400 kilos en 2004. La bonne nouvelle qui en découle, c'est que le volume de nos ordures ménagères "résiduelles", c'est-à-dire ce qui reste lorsqu'on a tout trié, diminue aussi chaque année : de 14 300 kilos en 2004, nos poubelles bordeaux sont tombées à 13 500 kilos en 2006. Un bon résultat à mettre au crédit des Niortais car notre société continue à nous proposer toujours plus d'emballages, de déchets potentiels, d'appareils qui s'usent...

## Six ambassadeurs du tri

Mais comme tous les bons élèves, nous pouvons encore mieux faire ! La quantité est là mais il faut désormais améliorer la qualité du tri, explique la Communauté d'agglomération qui gère

nos poubelles niortaises comme celles de tous les habitants de la CAN. "Nous avons encore 18 % de refus au centre de tri de Bressuire. C'est-à-dire que sur une tonne de déchets propres et secs que nous leur apportons, il nous en revient 180 kilos qui ont été mal triés. Certaines communes n'ont que 10 % de refus... Il faut savoir qu'une tonne refusée coûte plus de 200 euros."

Voilà pourquoi la décision a été prise de recruter six ambassadeurs du tri rien que pour Niort : des agents qui, d'une part, accompagnent certaines tournées des éboueurs pour vérifier le contenu de nos conteneurs. Si erreurs il y a, ils apposent alors un ruban rouge sur votre poubelle afin de vous signaler qu'elle ne peut pas être collectée. Et vous enjoignent à appeler le numéro vert (lire ci-dessous) pour vous faire conseiller. Car en plus, les ambassadeurs du tri font la tournée des foyers niortais pour donner des explications complémentaires et apporter le guide du tri qui vous est joint dans ce *Vivre à Niort*. "Nous sommes presque toujours très bien accueillis, confirme Mathieu, l'un



Les ambassadeurs du tri sont là pour vous expliquer comment mieux utiliser les 4 poubelles niortaises.

Bruno Derbord

des jeunes ambassadeurs. Les gens sont partants pour trier, excepté quelques rares récalcitrants. Et les erreurs sont commises en toute bonne foi dans la grande majorité des cas." Il faut dire que le tri a évolué depuis ses débuts (lire encadré ci-dessous) et que de nouvelles familles s'installent chaque année dans notre ville. D'où le rôle très important de nos ambassadeurs et des sensibilisations qu'ils proposent aux écoles. Pour que les Niortais restent exemplaires comme ils l'ont toujours été... ■

VBL

**Numéro vert déchets ménagers : 0 800 33 54 68 (appel gratuit depuis un poste fixe).**



## Les erreurs les plus fréquentes

Voici ce que trouvent parfois les ambassadeurs du tri et qu'on ne doit jamais voir dans nos poubelles vertes ou jaunes :

- **DANS LA POUBELLE JAUNE** : pas de poches plastique, de barquettes alimentaires ou de polystyrène de calage (qui emballe les appareils). Pas de jouets non plus ni d'objets en plastique. Seuls sont acceptés les emballages en carton, les journaux (sans leur emballage plastique), les papiers, les conserves vides et les bouteilles en plastique. Et pas besoin de les laver ni d'enlever les bouchons...
- **DANS LA POUBELLE À VERRE** : pas de vaisselle,

de vitro-céramique, de faïence ni de verres de cuisine. La fusion de ces matières n'est pas la même que celle des bouteilles et pots en verre qui sont les seuls acceptés.

- **DANS LE COMPOSTENEUR** : pas de litière d'animaux, ni de déchets verts emballés dans des poches plastique. Pas non plus de branches ou de gros déchets végétaux. La poubelle verte est d'abord destinée aux reliefs de repas et en faible quantité, aux déchets de jardin. Merci de ne pas bourrer votre poubelle de déchets humides (tonte de pelouse ou taille de haie) car trop lourde, elle peut provoquer des entorses et autres accidents chez les rippeurs (éboueurs).